

ÉCONOMIE



# Croissance *Premium*

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE  
AU SERVICE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT



**Innovons aujourd'hui, explorons demain**

Notre Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), adopté par le Conseil régional le 19 décembre 2016, affirme une nouvelle ambition économique pour la Nouvelle-Aquitaine.

Elaboré en concertation avec les acteurs économiques et les forces vives du territoire, ce SRDEII s'articule autour de 4 grands enjeux : l'innovation et la compétitivité, la création d'écosystèmes dynamiques, le développement solidaire des territoires et la complémentarité des efforts au service du développement économique.

Pour répondre à ces enjeux, la Région Nouvelle-Aquitaine, la CCI Nouvelle-Aquitaine (avec l'appui des 14 CCI territoriales) et l'agence ADI Nouvelle-Aquitaine ont décidé d'unir leurs forces au bénéfice des entreprises à potentiel du territoire.

Aussi, après avoir mis en place des accélérateurs de croissance pour les ETI et les PME à très fort potentiel, notre ambition commune se traduit dès à présent par le déploiement d'un programme pilote d'accompagnement renforcé des entreprises stratégiques / à potentiel de Nouvelle-Aquitaine, en particulier des PME des secteurs de l'industrie et des services à l'industrie.

Intitulée « Croissance PREMIUM », cette opération d'envergure, qu'aucune de nos trois structures n'aurait pu conduire seule, couvre les 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine et s'appuie sur un maillage territorial de proximité.

En conjuguant nos compétences et en additionnant nos moyens, nous entendons, dès la première année de ce programme qui a vocation à s'inscrire dans la durée, détecter et accompagner 500 entreprises à potentiel dans la mise en œuvre de projets stratégiques.

L'ambition de l'équipe dirigeante, le positionnement sur une filière d'excellence régionale ou encore la contribution de l'entreprise au dynamisme du territoire en matière d'activités productives et d'emplois sont autant de critères qui permettront à ces sociétés d'intégrer ce dispositif novateur.

Après avoir identifié leurs leviers de croissance prioritaires, les entreprises du programme se verront proposer un ou plusieurs parcours d'accompagnement structurés à l'instar de l'usine du futur, de l'export, de l'innovation, du développement commercial ou de la transformation numérique afin de consolider et accélérer leur développement.

Ainsi, fortes de leurs visions stratégiques convergentes, nos organisations ont souhaité innover pour renforcer encore davantage la cohérence, la lisibilité et la qualité du service rendu à notre tissu industriel régional.

En s'appuyant sur la complémentarité de nos modes d'actions et en articulant nos offres d'accompagnement, nous apporterons des réponses à la fois plus globales et plus ciblées, au plus près des besoins des dirigeants et des salariés. De plus, ce partenariat renoué entre nos trois entités permettra de démultiplier l'ampleur de notre action et de garantir notre efficacité sur l'ensemble du territoire.

En offrant les outils et les moyens nécessaires à la croissance de nos entreprises à potentiel, le programme « Croissance PREMIUM » crée donc aujourd'hui les conditions favorables au renforcement de notre compétitivité et de notre attractivité en Nouvelle-Aquitaine.

Face aux défis inédits à relever à cette nouvelle échelle, en termes notamment de proximité, d'adaptation aux contextes territoriaux et de manière plus générale d'efficience de l'action publique et parapublique en direction des entreprises, nous partageons le même volontarisme pour faire de notre territoire un fer de lance du renouveau industriel français.

**Alain ROUSSET**

Président de la Région  
Nouvelle-Aquitaine

**Jean-François CLÉDEL**

Président de la CCI de  
Nouvelle-Aquitaine

**Jean-Luc FOUCO**

Président du directoire  
d'ADI Nouvelle-Aquitaine

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME  
**CROISSANCE**  
PREMIUM

EN  
**5**  
QUESTIONS



**1**

## c'est QUOI ?

Il s'agit d'un **programme d'accompagnement renforcé des entreprises stratégiques et/ou à potentiel de Nouvelle-Aquitaine.**

Le programme a pour objectif de détecter et d'accompagner **500 entreprises sur une année** dans la mise en œuvre d'une ou plusieurs **démarches à visée stratégique.**

Cette action couvre les 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine à travers un **maillage territorial** visant à accompagner les PME et ETI dans une logique de **proximité forte**, en conjuguant les compétences et en optimisant les ressources de trois des principaux acteurs publics de l'accompagnement des entreprises.

## pour QUI ?

Le programme Croissance PREMIUM s'adresse aux PME et ETI des secteurs de l'industrie et des services à l'industrie.

Les entreprises cibles sont sélectionnées en fonction de critères d'appréciation à la fois quantitatifs et qualitatifs comme la santé financière, l'ambition de l'équipe dirigeante, la dynamique de projets, l'impact territorial...

**3**



**2**

## par QUI ?

Le programme Croissance PREMIUM est une opération **conçue et déployée conjointement** par la **Région Nouvelle-Aquitaine**, le **réseau des CCI de Nouvelle-Aquitaine** et l'Agence de Développement et d'Innovation régionale **ADI Nouvelle-Aquitaine.**

Il s'agit d'un programme d'envergure qu'aucun de ces 3 partenaires ne pourrait conduire seul.

# COMMENT ?

A

Les entreprises sélectionnées intégrant le programme seront, dans un premier temps, accompagnées dans une **phase d'appui à la réflexion stratégique**. Cette première étape permettra d'identifier les leviers prioritaires de croissance de l'entreprise.

B

Dans un second temps, l'entreprise sera orientée vers un ou plusieurs parcours d'accompagnement thématiques : ***Usine du Futur, international, innovation, transformation numérique, développement commercial, ingénierie financière, RH / management / formation, transmission d'entreprise.***

Ces parcours sont caractérisés par le franchissement par l'entreprise de paliers successifs correspondant à des niveaux croissants de connaissances et de pratiques.

C

À l'issue de l'accompagnement, **un bilan est réalisé** pour évaluer l'impact du programme sur le **positionnement stratégique** de l'entreprise et **les activités conduites** par celle-ci.





USINE DU FUTUR	INTERNATIONAL	INNOVATION	TRANSFORMATION NUMÉRIQUE
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL	INGÉNIERIE FINANCIÈRE	RH/MANAGEMENT FORMATION	TRANSMISSION D'ENTREPRISE



Un suivi personnalisé et contractuelisé avec l'entreprise est mis en place (convention d'accompagnement conclue sur 12 mois).

## quel COÛT ?

A travers ce programme, les services d'accompagnement proposés par la Région, le réseau des CCI de Nouvelle-Aquitaine et ADI Nouvelle-Aquitaine ne font l'objet d'aucune facturation.

Au-delà de l'accompagnement Croissance PREMIUM proposé par les 3 partenaires, l'entreprise reste libre de rechercher une assistance complémentaire, en particulier dans le cadre du déploiement de ses plans d'actions. Ces coûts de prestations externes se situent hors du champ de la convention établie avec l'entreprise, mais ils pourront, le cas échéant, faire l'objet d'un accompagnement financier par la Région.



POUR PLUS  
D'INFORMATIONS SUR  
LE PROGRAMME

# CROISSANCE

PREMIUM

## RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Vincent BOST  
05 57 57 86 60  
vincent.bost@nouvelle-aquitaine.fr

## CCI NOUVELLE-AQUITAINE

Eric DIEN  
06 78 00 63 84  
eric.dien@nouvelle-aquitaine.cci.fr

## ADI NOUVELLE-AQUITAINE

Isabelle Frison  
05 57 57 84 93  
i.frison@adi-na.fr



**Innovons** aujourd'hui, **explorons** demain